

Ligue Patriotique des Françaises



Lauréat de l'Académie Française

ECHO	Un An	3 fr.
ECHO et PETIT ECHO (Echo collectif)	Un An	4 fr.
ECHO, Supplément des JEUNES et PETIT ECHO	Un An	5 fr.
Supplément des JEUNES	Un An 1 fr. — Par 10 exemplaires	Un An 0 fr. 60 l'exemplaire.

Secrétariat-Central ouvert tous les jours de 9 à 11 h. 1/2 et de 2 à 6 h., 368, rue Saint-Honoré, PARIS (1^{er}). — Téléph. : Central 12-00

La L. P. D. F. fera donner en 1919-1920, au Secrétariat-Central, 368, rue Saint-Honoré

A 3 HEURES PRÉCISES

1. Quatre Conférences : EN ALSACE-LORRAINE

Mercredi 3 Décembre.	M. Louis MADELIN	Jeanne d'Arc.
Lundi 26 Janvier.....	M. ANDRÉ HALLAIS	Les Monuments de l'Alsace.
» 23 Février.....	R. P. DE LA BRIÈRE Rédacteur à la Revue "Les Etudes"	La Question religieuse et la Question scolaire en Alsace-Lorraine.
» 22 Mars.....	M. le CHANOINE COLLIN Directeur du Journal Messin "Le Lorrain"	La Famille en Alsace-Lorraine.

2. Six Conférences : LES ENNEMIS DE LA FAMILLE

Lundi 15 Décembre...	M. E. JORDAN Professeur Adjoint à la Sorbonne	L'Individualisme.
» 12 Janvier.....	R. P. DUDON Rédacteur à la Revue "Les Etudes"	L'Etatisme à l'Ecole.
» 9 Février.....	M. JEAN LEROLLE Député de la Seine	La Vie industrielle féminine.
» 8 Mars.....	R. P. DE GRANDMAISON Rédacteur à la Revue "Les Etudes"	La Littérature contemporaine.
» 19 Avril.....	M. GROUSSAU Député du Nord	Les Lois nuisibles aux Familles nombreuses.
» Mai.....	Mgr. DE GIBERQUES Evêque de Valence.	La Vie Mondaine.

Des Personnalités éminentes ont bien voulu accepter de présider ces Réunions :

S. E. le Cardinal Archevêque de Paris ; Mgr. ROLAND-GOSSELIN, Evêque auxiliaire de Paris ; Mgr. BAUDRILLART ; M. le Général DE CASTELNAU.....

UNE ENTRÉE : 5 FR. — PLACE RÉSERVÉE : 5 FR. en plus
Un carnet de 4 Entrées : 15 fr. — De 6 : 20 fr — De 10 : 30 fr.

On trouve des Cartes d'Entrée et des Carnets : Rue Saint-Honoré, 368

Téléphone : CENTRAL 12-00

Pour "LE CONCOURS DES MÈRES"

Un second prix de 500 francs vient d'être offert pour le « Concours des Mères ». Nous remercions chaleureusement la généreuse Ligueuse qui a fait ce don en souvenir d'une défunte. Elle démontre ainsi l'intérêt de la nouvelle initiative de la Ligue, et elle permet de mettre à l'honneur deux Ligueuses, aussi parfaites chrétiennes que françaises.

Notre Vente annuelle

Depuis bien des années, la Ligue a « Sa Vente » ! Durant la guerre, la nécessité la forcée à en avoir deux, et même jusqu'à trois en une année.

Mais, cette année, il s'agit de reprendre les bonnes traditions ; et, pendant cette période d'activité des œuvres qui chevauche sur 1919 et 1920, le Secrétariat Central se propose d'organiser deux journées de charité qui lui permettront ensuite de faire face à toutes les demandes... Qu'elles émanent de nos pauvres prêtres des provinces dévastées, des Comités qui veulent réédifier la Ligue dans ces mêmes régions, ou des Ligueuses, qui, attendant leur 6^e enfant, espèrent que notre Ouvroir leur enverra une « layette » séduisante et confortable, nous avons l'ambition de les satisfaire toutes !

Donc, la Ligue aura sa Vente peu de jours avant Noël, les 18 et 19 décembre. Qu'on se le dise et qu'on attende ces jours-là pour faire ses achats d'étrennes !

A cette occasion, j'ai fait un rêve ; permettez-moi de vous le raconter... Il faisait froid, mais c'était une de ces belles journées d'hiver claires et lumineuses où l'on ne peut demeurer chez soi ; il y avait une grande allée et venue dans la cour du Secrétariat Central. De là, on pénétrait dans la grande salle vitrée où le spectacle était absolument féérique... Ce n'était plus une salle, mais une forêt d'arbres verts, dont les rayons du soleil doraien absolument toutes les cimes. Il y en avait de toutes les tailles, de toutes les dimensions. Et tous étaient chargés de jouets, de lumières et de friandises : « C'étaient des arbres de Noël. »

Et puis, tout un petit monde était installé sous ces fameux sapins, tout un petit monde, composée de poupées Alsaciennes et Lorraines !

Il fallait voir ces « Madames » se faisant des grâces sous les ombrages tandis qu'ailleurs une vieille grand-mère groupait nombre de petits enfants auxquels elle semblait raconter de belles histoires émouvantes ou amusantes... comme on aime tant à en conter en Alsace ! Plus loin, on entrait dans une école ménagère où le lavage, le repassage, la cuisine étaient enseignés comme en Alsace... Il y avait un buffet, où l'on vous offrait des gâteaux alsaciens. Mais ce n'était qu'un rêve !

Après tout, pourquoi ne le réaliserions-nous pas ?... Et vous tous, qui n'avez pu aller faire le pèlerinage patriotique à Strasbourg et à Metz, vous viendrez, les 18 et 19 décembre pour avoir une vision de ce territoire qui nous

FOP147

est si cher. Mais, pour cela, il faut que toutes les Ligueuses nous aident, que de nombreux envois de sapins nous soient faits, puis de quoi les orner, puis qu'on se mette à confectionner, à habiller des poupées, beaucoup de poupées Alsaciennes et Lorraines...

Voyez déjà comme ce sera joli, comme on viendra les voir... et les acheter... Nous ferons des journées d'or... Voici donc encore un rêve qui dépend du premier. Chères Ligueuses, chères amies des sections de Jeunes, à l'ouvrage et nous pourrions dire, oui, à tous ceux qui nous écrivent de les aider, de les soutenir, de les encourager.

M. FROSSARD.

Principes d'Action civique de la Ligue

Extrait du rapport présenté à Lourdes
par la Marquise de JUIGNÉ, Trésorière générale de la Ligue

Nous donnerons aujourd'hui la première partie de ce Rapport, qui paraîtra en entier dans un prochain numéro. C'est une courte DÉCLARATION des principes de la Ligue au point de vue électoral. Sa publication, à la veille des élections, nous a semblé être particulièrement opportune.

Mesdames,

S'il est un sujet à l'ordre du jour en ce moment, c'est bien le devoir civique des femmes ; on multiplie à ce propos les articles de journaux, les brochures, les conférences... Et chacun de discuter avec passion si ce sera un bien ou un mal de donner le vote aux femmes. Les uns soutiennent que cette mesure achèvera de désorganiser la famille, que ce sera un instrument d'oppression contre la femme, que celle-ci d'ailleurs ne peut rien comprendre aux choses politiques. — D'autres affirment que les femmes ont un jugement plus clair, et davantage de bon sens ; qu'elles ont plus de religion que les hommes, et sauront être plus tenaces dans leurs revendications.

Nous n'avons pas à prendre parti dans cette discussion, car ce n'est certes pas nous qu'on chargera de décider si oui ou non les femmes doivent être admises au suffrage universel. — Mais comme il est néanmoins certain que tôt ou tard, à l'exemple de l'Angleterre, des E.-U., de l'Allemagne..., le rôle des femmes françaises dans la cité sera élargi, notre Ligue, association féminine catholique et patriotique, ne peut rester étrangère au grand mouvement actuel. — Il nous a donc paru opportun de dire comment la Ligue comprend le rôle civique des femmes, et ce qu'elle compte faire pour aider ses adhérentes à remplir sur ce point tout leur devoir.

I.

En premier lieu, quand le vote des femmes sera accordé, quelle sera l'attitude de la Ligue au point de vue politique ? — *La Ligue Patriotique, est un groupement d'action catholique, et N'EST INFÉODÉ A AUCUN PARTI POLITIQUE.* — Je dis ceci très haut et très nettement pour qu'aucune équivoque ne soit possible.

Nous n'avons pas pour cela le droit de nous désintéresser des élections. — Nos évêques, dans des lettres qui ont fait grand bruit, le Saint-Père lui-même ont clairement affirmé que l'action électorale est intimement liée à l'action catholique. Il est donc de toute nécessité que la Ligue Patriotique, organe d'action sociale catholique, s'occupe de la question électorale, en instruisant ses adhérentes pour leur faire comprendre que c'est un devoir de voter et de bien voter.

Nous disons donc, Mesdames, que la Ligue

Patriotique ne doit, dans son action électorale, s'affilier à aucun parti. — Chacune de nous peut être *individuellement* du parti politique qui lui agrée ; mais, lorsque nous parlons et agissons au nom de la L. P., nous devons lui conserver sa *pleine indépendance*. Nous travaillerons dans un esprit d'union et de charité chrétienne uniquement au triomphe des principes catholiques, et nous soutiendrons les candidats qui acceptent *nettement* de les défendre.

La Ligue et les œuvres sociales

RAPPORT présenté à Lourdes par Mlle DIJON

« Et quand nous aurons la Ligue, qu'est-ce que nous ferons ? » Telle est la question qu'invariablement pose la future Présidente locale d'un groupe encore à naître, avant de rien savoir de l'organisation intérieure de notre Association et de son but général qui est, chacune de vous le sait et ne saurait trop s'en souvenir, de travailler à la régénération d'une France chrétienne.

Il est vrai que lorsque cette future Présidente a compris l'apostolat personnel et individuel que la Ligue impose à ses dizainières, elle ne demande plus ce qu'il y a à faire, convaincue qu'elle est qu'une bonne Présidente devant jouer auprès des dizainières le rôle que celles-ci jouent elles-mêmes auprès des adhérentes, la tâche est assez élevée et que de ce contact régulier entre des âmes de bonne volonté jailliront nécessairement les idées fécondes et les initiatives généreuses.

La preuve en est donnée par les réponses qui ont été faites au questionnaire envoyé à l'occasion de ce congrès. Et je me permets de faire observer immédiatement que ces réponses ne donnent pas la mesure de tout le travail effectué par les Ligueuses, car beaucoup d'entre elles, se rendant peu compte de l'entraînement produit par l'exemple, ou ne jugeant pas suffisants les résultats qu'elles ont obtenus, négligent de répondre. Nous n'avons pas à les en blâmer, mais qu'il nous soit permis de le regretter.

J'ai classé les œuvres sociales dont les Ligueuses se sont occupées en deux catégories : les œuvres de guerre d'abord et les œuvres d'avant ou d'après guerre ensuite.

Après avoir rappelé quelques-unes des œuvres suscitées par la guerre, mademoiselle Dijon continue :

Après les œuvres de guerre nées de la guerre et destinées à mourir avec elle ou peu après elle, il en est d'autres qui, quoique nées de la guerre, lui survivront cependant parce qu'elles répondent à une situation nouvelle. Parmi les plus intéressantes, citons le *Foyer de la Jeune fille*, de Nevers.

Du jour au lendemain, par suite du manque de main-d'œuvre masculine, une foule de femmes et de jeunes filles ont été appelées à remplir des fonctions qui les ont éloignées du milieu familial où elles avaient coutume de se tenir. Elles se sont trouvées lancées dans un monde nouveau, livrées à elles-mêmes et exposées à une foule de dangers qu'elles ne soupçonnaient même pas et contre lesquels elles n'étaient point armées.

C'est ainsi qu'à Nevers près de 600 jeunes filles ont été employées dans les bureaux et les magasins de la ville, durant la guerre, et qu'un nombre assez considérable y demeure encore. Pour elles, on songera à créer un groupement qui pût être une seconde famille et au sein duquel elles pourraient trouver une atmosphère religieuse, intellectuelle et morale

plus saine et plus réconfortante que celle dans laquelle elles passent la majeure partie de leur temps.

A la première réunion qui comptait 22 adhérentes, le but de l'œuvre est nettement exposé par M. le chanoine Picq : Il s'agit de se grouper afin de défendre les intérêts spirituels et temporels des associées. *Le Foyer de la jeune fille*, de Nevers, ne sera pas un de ces trop nombreux foyers créés par les Américaines et où on ne songe qu'à s'amuser. Certes, on s'y distraira, car après une semaine de dur travail on a besoin de détente et tous les 15 jours il y aura promenade. Mais l'âme aura sa part. Le premier dimanche de chaque mois groupera les adhérentes à la chapelle, la sainte messe y sera célébrée pour elles ; le troisième dimanche elles auront une instruction religieuse et une bénédiction du Saint-Sacrement. Et tout sera mis en œuvre pour procurer aux adhérentes l'aide moral et matérielle dont elles ont besoin. Une caisse de secours mutuels viendra les aider en cas de chômage ou de maladie, des cours d'anglais et de sténographie sont donnés gratuitement, et le placement des associées se fait également de même façon.

L'exemple de Nevers pourrait être utilement suivi dans beaucoup de grandes villes, où le nombre des femmes employées a considérablement augmenté du fait de la guerre. Les personnes qui désireraient des détails complémentaires, que le cadre de ce rapport ne permet pas de donner, pourront s'adresser à mademoiselle Merceron, 9, place de la République, à Nevers, qui leur donnera tous renseignements utiles.

**

Une œuvre sociale par excellence, qui est de tous les temps et de tous les lieux, c'est évidemment l'œuvre de presse, la diffusion des bons livres et des bons journaux. Avant comme pendant et après la guerre, les Comités de la Ligue s'en occupèrent. Envois de journaux aux soldats du front, envois de livres aux prisonniers de guerre, distribution de journaux, de livres, de brochures, de tracts aux blessés et aux malades des hôpitaux, cela tous les Comités l'ont fait. Vesoul déclare qu'il y a épuisé tous ses fonds. Nantes annonce qu'il a payé 145 abonnements pour les soldats du front ; envoyé dans six camps différents, pour nos soldats internés en Suisse, la *Croix*, l'*Echo de Paris*, le *Pèlerin*, et distribué 6.000 tracts contre la « rumeur infâme ». Roanne n'a pas cessé sa propagande pour les bons journaux locaux et oublierions-nous que les Comités de Lille, Roubaix, Tourcoing, en pleine occupation allemande, n'ont pas cessé de faire parvenir à leurs adhérentes les petits tracts que M. le chanoine Masquélier rédigeait en remplacement du *Petit Echo* ?

Cette propagande de la bonne presse est complètement entrée dans les mœurs de la Ligue. Pas une feuille locale quotidienne ou hebdomadaire, qui n'ait recours au zèle des Ligueuses pour sa propagande. Pas un curé qui ne donne, comme premier travail à accomplir à ses nouvelles dizainières, le bilan de sa paroisse au point de vue des bons et des mauvais journaux. Mais, que nos Comités ne l'oublient pas, en cette matière plus qu'en toute autre, stationner, c'est reculer, et il est nécessaire que chaque année la propagande soit reprise en automne, sans jamais se lasser ni se tranquilliser sur les résultats obtenus. Nos ennemis, eux, ni ne se lassent, ni ne se tranquillisent.

**

Voici maintenant l'Œuvre du Trousseau, qui nous apparaît comme le prolongement nécessaire des patronages auxquels les Ligueuses ont donné leurs concours. Comment retenir les

enfants sous la bonne influence de leur directrice de Patronage s'il n'y a pas quelque intérêt matériel en jeu? Le trousseau va servir d'appât. Le jour de ses 21 ans ou de son mariage religieux, s'il a lieu avant cette époque, la jeune fille recevra un petit trousseau dont elle aura elle-même confectionné les différentes pièces, ce qui le lui rendra précieux. Ce trousseau, 4 draps, 12 chemises, serviettes, linges, mouchoirs, 6 camisoles ou 3 camisoles et 3 pantalons, aura été fourni grâce aux versements hebdomadaires de la jeune fille, sans doute, mais aussi grâce aux générosités des membres honoraires de l'Œuvre. La Ligue a été en maints endroits la fondatrice de cette œuvre du Trousseau, extrêmement intéressante quant aux résultats obtenus, car non seulement les petites filles apprennent à travailler manuellement, mais elles y prennent le goût de la régularité, de l'ordre, et elles demeurent forcément en contact avec des personnes dont l'influence sur elles se fera sentir toute la vie. Nantes a 3 groupements de jeunes filles réunissant 90 associées. Une petite retraite annuelle leur est donnée vers Pâques. Fumel, dans le Lot-et-Garonne, a livré 9 trousseaux depuis sa fondation et 18 sont actuellement en train. Son Patronage compte 200 enfants et l'œuvre du trousseau n'est pas le moindre de ses attraits. Marmande a livré 10 trousseaux depuis 1912 et 13 sont en train. L'œuvre ne nous dit pas les résultats matériels qu'il a obtenus, il insiste seulement sur ce résultat que je signalais tout à l'heure, à savoir qu'outre la formation technique, les enfants du Patronage restent plus longtemps sous l'influence morale et religieuse de leur directrice. Autun et Chalon-sur-Saône déclarent que patronages et œuvre du trousseau marchent très bien. Par contre Louhans dit qu'il a dû cesser le trousseau parce que les étoffes coûtent trop cher, Dijon fait le même aveu. Decazeville, sans abandonner l'œuvre, se plaint de ne pouvoir réunir plus de 36 fillettes, faute de ressources, et enfin les Comités de Fives et d'Armentières, qui avaient fondé l'œuvre du Trousseau dans leurs paroisses, déclarent que pour le moment ils n'ont pas à songer à autre chose qu'à se remettre sur pied, ce que tout le monde comprendra aisément.

Mais — ceci est une suggestion née de mon rapport lui-même — pourquoi les directrices des différentes œuvres du Trousseau ne s'entendraient-elles pas pour faire leurs achats en commun? Je vois, par les réponses au questionnaire, que plusieurs coopératives de consommation ont été créées pendant la guerre, par des Ligueuses, et qu'elles continuent de fonctionner. Excellente idée pour lutter contre la vie chère! Si elle se généralisait davantage, nul doute que les intermédiaires la trouveraient mauvaise. A Valence, il y a 18 mois que sous l'impulsion de Monseigneur de Gibergues, une coopérative de consommation a été organisée par la Ligue. Elle fonctionne admirablement. La cantine populaire qui y a été adjointe réussit très bien et les résultats obtenus sont merveilleux. A Beaune (Côte-d'Or) même résultats. A Epinay-sur-Orge, une semblable initiative a été prise, non point par une Ligueuse, mais les Ligueuses lui ont prêté le meilleur appui et les résultats obtenus sont de nature à tenter les audacieux. Non seulement le Cercle d'Epinay-sur-Orge a pu ravitailler ses adhérentes en châtaignes et café, alors qu'il était presque impossible de s'en procurer, mais il a obtenu des réductions de 10 o/o sur bon nombre de produits et de plus, chose très appréciable, il a mis en rapport les personnes pieuses avec les indifférents et a pu amener celles-ci à une fête religieuse spécialement célébrée pour le Cercle et où un pain bénit fut distribué à la grand'messe.

Donnons en passant une mention spéciale au Cercle de Fermières de l'Aisne, fondé en 1914 et qui a courageusement repris son travail. Un des articles de ses statuts déclare que les membres du Conseil ne pourront être pris que parmi les membres des œuvres féminines existantes : Ligue Patriotique, Protection de la jeune fille, Union des patronages de l'Aisne. C'est assez vous dire l'esprit qui a présidé à la création de ce Cercle. Combien il serait à souhaiter que des Cercles semblables s'établissent dans toutes nos régions agricoles, c'est-à-dire dans toute la France. Le pays y gagnerait à tous les points de vue. Tant de femmes de la campagne ne savent pas tirer tout le profit qu'elles pourraient des produits de la terre! Que celles d'entre vous, Mesdames, qui habitent la province et désirent se rendre utiles de cette façon, demandent à la Présidente du Cercle de Fermières de l'Aisne, Madame Hurier, à Soissons, les renseignements dont elles auraient besoin. Notre dévouée Ligueuse se fera un devoir de les documenter.

**

Voici maintenant les écoles ménagères, œuvre sociale par excellence puisqu'elle contribue à la formation de la maîtresse de maison, reine du foyer et base de la famille.

Depuis 1909, la Ligue de Mâcon a fondé des cours d'enseignement ménager : 1° pour les enfants des Patronages, le jeudi pendant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances; 2° pour les jeunes filles de la société (cours payants); 3° pour les ouvrières des Syndicats. Ces cours qui avaient cessé pendant la guerre ont repris cette année, et plusieurs Comités de la Ligue de l'arrondissement de Mâcon ont envoyé des jeunes filles suivre les cours ménagers, afin de pouvoir ensuite les occuper dans la paroisse.

A Aix, la Ligue a eu pendant quelques années des cours ménagers pour les différentes classes de la société.

A Besançon, en 1902, un cours ménager pour les ouvrières des soieries fut fondé par un membre du Comité de la Ligue. En 1904, une école ménagère fut érigée par un autre membre du Comité. Depuis cette époque, cette école fonctionne régulièrement avec une moyenne de 25 élèves. Il y a deux cours, celui destiné aux futures maîtresses de maison, et celui destiné aux futures professeurs d'enseignement ménager. Une école ménagère ambulante fut également créée par les soins personnels de la Présidente de la Ligue dans le Doubs, la marquise de Moustiers. La guerre en a arrêté le fonctionnement.

Dijon a son école ménagère dirigée par les Ligueuses. Le Mans a vu tomber la sienne pendant la guerre. Il essaye de la relever. Châteauvieux, qui avait fondé la sienne en 1908, vient d'être obligé de l'abandonner, faute de Directrice. Espérons que ces difficultés seront surmontées, et que non seulement les écoles ménagères existant avant la guerre continueront de fonctionner, mais que d'autres se créeront encore, car il y a là tout un terrain à exploiter, aussi bien à la campagne qu'en ville et en ville qu'à la campagne.

**

Mademoiselle Frossard ayant parlé spécialement des Syndicats, qui sont à l'ordre du jour, il ne me reste qu'à mentionner les mutualités qui en sont la conséquence presque inébranlable. Bordeaux a une Mutualité des Travailleurs réunis, laquelle devient chaque année plus prospère et va devenir incessamment Mutualité familiale. Sur cette Mutualité s'est greffée l'œuvre de l'Assistance Maternelle et comme complément à ces deux actions sociales, la Ligue fait donner chaque semaine, à son siège, une consultation de nourrissons. Les résultats obtenus sont

des plus consolants. Grâce au concours des visiteuses de la Mutualité, les sacrements sont distribués aux malades et les enfants reçoivent le baptême.

A Versailles, une Mutualité pour les veuves et orphelins de la guerre fonctionne sous la direction de la Vice-Présidente départementale. 122 veuves et orphelins y sont inscrits et les cotisations régulièrement versées. Cette année surtout, à cause de l'épidémie de grippe, les secours accordés pour maladies ont rendu de réels services. Les occasions fréquentes de rapports que le service de la Mutualité donne avec

associées, développent la confiance et permettent très souvent de leur venir en aide. Nontron a aussi une Mutualité féminine mise sur pied par la Ligue. Malheureusement, quoique très prospère matériellement, elle a échappé à la bonne influence de ses fondatrices.

Mâcon a adjoint une Mutualité à ses Syndicats. Mais il regrette que les adhésions soient peu nombreuses. Il attribue la difficulté du recrutement à la méfiance qu'éprouvent les ouvrières devant les formalités à remplir. Cette méfiance dont la source est l'ignorance, prouve que la Ligue a un rôle d'éducatrice à remplir envers ses adhérentes. Evidemment, cette éducation sociale ne saurait être l'œuvre d'un jour. Mâcon le comprend ainsi puisqu'il ajoute : « avec un peu de patience, nous triompherons. »

Nantes, Valence, le Mans possèdent également des Mutualités féminines, mais les Ligueuses y participent sans en avoir la direction.

**

Maintenant, après vous avoir signalé que Nevers est en train d'ouvrir une crèche, Privas une garderie et Tarascon un Secrétariat du peuple, je reviens à la Mutualité, gardant pour la fin, et comme bouquet de ce rapport, la Mutualité scolaire de Sens, sur laquelle, Mesdames, j'appelle particulièrement votre attention.

Le Comité de la Ligue de Sens, désireux de venir en aide à la classe ouvrière en cas de maladie, et d'assurer aux enfants des écoles libres les mêmes avantages que ceux accordés aux enfants des écoles communales, toutes pourvues de mutualités, résolut d'en fonder une. Il fit appel au talent de M. Charles Hardy, docteur en droit, fondateur et Président de la Mutualité provinciale de Bourgogne, et lui demanda une conférence afin de poser les jalons de l'œuvre.

Immédiatement une Section fut organisée. Moyennant un versement minimum de trois sous par semaine, les enfants sont secourus en cas de maladie et participent à la Caisse dotale, ce qui leur permet de toucher, à l'époque de leur établissement, un capital proportionné à leurs versements. La section de Sens est devenue la plus importante du département. Les jeunes filles employées dans les usines y sont également admises et une caisse de retraite familiale a pu être adjointe à cette mutualité. Fondée en 1913, le fonctionnement n'en a pas été interrompu par la guerre. Les Ligueuses sont les collectrices chargées de recueillir les cotisations, les adhésions, de faire connaître les avantages de la mutualité, et le résultat immédiat a été de rendre le recrutement des écoles libres beaucoup plus facile.

Voilà un exemple qui peut être suivi partout. Il n'a pas besoin de commentaires ni d'explications. La Secrétaire de la Ligue de Sens donnera les détails nécessaires.

J'ai fini. L'exposé que je viens de faire ne renferme pas tout le travail de la Ligue, mais il peut servir d'inspiration aux âmes de bonne volonté, désireuses d'apporter leur grain de sable à la reconstruction de l'édifice national. Que chacune choisisse, selon le milieu dans lequel elle se trouve placée, l'œuvre sociale à laquelle elle et les Ligueuses qui l'entourent peuvent apporter leur concours. Dieu fera le reste.

DOCUMENTATION

L'ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

1°) UNE ASSOCIATION

La plus Grande Famille

Association de Pères et de Mères de famille de cinq enfants au moins.

Président : M. Auguste Isaac, Président Honoraire de la Chambre de Commerce de Lyon.

Secrétariat Général : Paris, 24, rue du Mont-Thabor.

« La plus Grande Famille » a pour objet :

D'étudier les droits, le rôle et les intérêts moraux et matériels des familles nombreuses ;

De susciter, d'aider toutes les initiatives et tous les mouvements d'opinion destinés à revendiquer ou à étendre ces droits, à défendre ou à favoriser ces intérêts ;

De provoquer la création ou de concourir à la constitution de toutes œuvres ou organisations qui sont de nature, directement ou indirectement, à venir en aide aux familles nombreuses ou à leurs membres ;

La plus Grande Famille consacre une très notable part de son activité à agir sur les pouvoirs publics et sur l'opinion en vue d'obtenir les réformes électorales, sociales et fiscales dont la réalisation assurera aux grandes familles une situation plus équitable ; elle travaille à faire alléger les charges écrasantes qui les accablent et à leur faire restituer la place à laquelle elles ont droit de par les services qu'elles rendent à la nation.

La plus Grande Famille fournit volontiers tous renseignements concernant les familles nombreuses.

La plus Grande Famille publie une Revue trimestrielle. Abonnement : 5 francs par an.

2°) DEUX LOIS

1. Loi du 14 juillet 1913. — D'après cette loi :

Tout chef de famille ayant à sa charge plus de 3 enfants, et dont les ressources sont insuffisantes pour les élever, a droit à une allocation annuelle par enfant de moins de 13 ans au delà du 3^e enfant de moins de 13 ans.Toute femme veuve ou abandonnée, ayant à sa charge au moins 2 enfants de moins de 13 ans, recevra une allocation annuelle à partir du second enfant de moins de 13 ans. Le veuf percevra cette allocation à partir du 3^e enfant.

Le taux de l'allocation sera arrêté pour chaque commune par le conseil municipal : il ne pourra être inférieur à 60 francs par an et par enfant secouru, ni supérieur à 90 francs. Le Conseil municipal pourra en outre décider que l'allocation sera donnée soit en nature, soit en argent.

II. Loi du 28 juin 1918. — Cette loi, portant ouverture de crédits concernant les dépenses militaires et les dépenses exceptionnelles des services civils, contient les dispositions suivantes :

Article 6. — A partir du 1^{er} juillet 1918, et jusqu'à une date postérieure d'une année à celle de la cessation des hostilités, chacune des allocations mensuelles, attribuées aux familles nombreuses en vertu de la loi du 14 juillet 1913, est majorée d'une somme de 10 francs, à la charge exclusive de l'État.

Donc, tout bénéficiaire de la loi de 1913, touchant 60 francs au moins, a droit actuellement de recevoir en plus 120 francs par an et par enfant assisté ; et ce jusqu'au 24 octobre 1920.

Formalités à remplir. — Adresser au maire de la résidence du postulant une demande signée par celui-ci ou, dans le cas d'impossibilité, par deux témoins. — Le postulant doit faire valoir ses titres à l'assistance : qualité de Français, l'insuffisance de ses ressources, nombre de ses enfants âgés de moins de 13 ans. Des formules de demande existent dans la plupart des mairies. Le Maire est tenu de délivrer un récépissé des demandes qui lui sont adressées.

Voir : « La France qui meurt », brochure de l'Action populaire de Reims (59, rue Saint-Didier, Paris). Prix : 0,15 ; — ou mieux, les numéros de la « Revue de l'A. P. », de novembre 1913. — même adresse — où la question est traitée plus complètement.

BIBLIOGRAPHIE

L'Église : Constitution. Droit public.

par J.-Louis DEMEURAN

Le livre de M. Demeuran a déjà reçu de précieux témoignages de Cardinaux, d'Archevêques et Evêques. Le public cultivé ne lui refusera sans doute pas le sien, car, au jugement autorisé de S. E. le Cardinal Billot, « ce livre pourra être « utile à un grand nombre de prêtres et de laïcs « qui, à notre époque, manquent de notions précises sur ces graves questions. »

Une pièce en trois actes, toute d'actualité, ayant pour titre **Français d'Amérique**, vient de paraître. Sa Grandeur, Monseigneur de Gibergues, évêque de Valence, a bien voulu l'honorer de sa haute approbation, et la recommander à toutes les maisons d'éducation, patronages et groupements de jeunesse. Toutes les pensées, qui y sont émises et développées, respirent le plus pur patriotisme et ne peuvent qu'élever l'âme de la jeunesse française.

Adresser les demandes à : M. CÉAS, imprimeur, Valence ; M. l'abbé VIGNON, Loriol (Drôme) ; PRIX : 2 fr. 25 franco.

Le Monde Illustré (Revue Française et du Foyer), 13, quai Voltaire, à côté d'une riche illustration qui ne le cède à celle d'aucun autre organe, publie chaque semaine des articles choisis de A. Redier, G. Lenôtre, H. Bordeaux, etc. Chaque numéro est une véritable anthologie comme un musée très actuel, très complet et très vivant au point de vue historique, français et étranger.

Nous appelons de tout notre désir, l'attention et la faveur de nos adhérents et amis sur cette publication.

Le Monde Illustré 1 an : 72 fr. — 6 mois : 37 fr. — 3 mois : 19 fr.

À côté du Monde Illustré, et pour le rayon de guerre que beaucoup de nos amis, hommes d'œuvres, nous ont manifesté le désir de constituer dans leur bibliothèque, nous recommandons toute une série d'ouvrages parus à la librairie Beauchesne, 117, rue de Rennes (adhérente au Syndicat du Livre des U. F. P. C.). Tels sont : *Mon petit Prêtre*, récit d'une mère ; — *Lettres d'H. Volatier*, du 5^e alpins ; — *La Conversion de Magdeleine* ; — *La Société des Nations*, essai historique et juridique par le R. P. YVES DE LA BRIÈRE, rédacteur aux *Études* ; — *L'Action de Benoît XV pendant la guerre*, par le R. P. Dupon, des *Études* ; — *Le sergent P. Babouard*, du 12^e d'inf. ; — *Trois prêtres-soldats*.

Ajoutons la 4^e série des *Luttes présentes de l'Église* par le R. P. Yves de la Brière. Ce recueil doit figurer dans toutes les bibliothèques d'œuvres et de cercles d'études ; il rendra quotidiennement des services inappréciables.

Et enfin, *Berceaux tragiques* qui pose et résout selon la morale catholique l'une des plus ter-

ribles questions, l'un des plus angoissants problèmes d'à côté de la guerre.

Il faut que, de celle-ci pour nous et pour nos enfants, nous ne négligions rien pour nous instruire davantage et nous souvenir toujours.

**

L'unique, par A. BESSIÈRES et R. PLUS. 1 vol. in-12, 2.50 (majoration comprise)... 3 » (P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris, 6^e).

« Il n'y a point pour une nation de pire dette que celle des hommes ».

Ce mot bien connu pourrait servir d'épigraphe au présent volume. C'est indiquer suffisamment son but, son opportunité, son intérêt.

Le grand malheur de notre époque est la restriction volontaire des naissances, beaucoup de parents ne voulant, pour toute progéniture, un seul enfant : l'Unique.

L'ouvrage des PP. Bessièrés et Plus étudie les conséquences douloureuses de ce fâcheux égoïsme au point de vue familial, au point de vue national, au point de vue religieux. Nous en conseillons vivement la lecture aux éducateurs et prédicateurs et à tous les pères et mères soucieux de trouver un exposé viril de leur principal devoir.

**

FRÈRES D'ARMES

Dans la Foi... Pour la Patrie

Est la Revue idéale des Catholiques d'action. Indispensable aux cercles d'études, groupes d'A. C. J. F.

Œuvres de Jeunesse, etc.

Bi-mensuel... Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. 50. Paris, 14, rue d'Assas.

SEUGNOT

Confiseur Chocolatier

Fournisseur de la L.P.F.

Spécialité de Boîtes garnies pour Baptêmes

Dragées et Chocolat

Chocolat en tablettes, Déjeuners, Croquettes

Cacao, Thés, Cafés

28, Rue du Bac, Paris

Tél. : Saxe 29-71

Floréine

CRÈME DE BEAUTÉ

Rend la PEAU DOUCE, FRAICHE, PARFUMÉE

BABY TRICAL

Le Régal des Enfants

NAOL LE MEILLEUR CIRAGE À LA GIRE

Usines à Cognac

MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE

HUILES D'OLIVE PURES

G. H. DRAGON-NOIREL

Aix-en-Provence

Envoi du Prix-Courant sur demande 5 % aux Membres de la L. P. D. F.

Le Gérant : H. DIEVAL

Imp. Dieval, 57, rue de Seine, Paris.